



Le rendez-vous hebdomadaire  
des amoureux de la nature  
N°92 du 27 février 2026

## ECOCIDE EN COURS

### ENSEMBLE SOYONS VIGILANTS



Alors que la chasse est officiellement fermée, les coups de feu continuent de résonner dans notre beau pays de France. C'est que, afin de lutter contre l'abondance du « grand gibier » (cervidés et sangliers), les préfets autorisent des battues. Les panneaux « Chasse en cours, ensemble soyons vigilants » fleurissent sur nos bords de chemins.

Au même moment, les déclarations et décisions contre Nature sont tellement nombreuses que l'habituelle rubrique hebdomadaire n'y suffit plus. Les énormités s'accumulent, créant une sorte de bouchon nauséabond. N'en jetez plus la coupe est pleine.

Dans les deux cas on se demande quelle est la bonne attitude à tenir : s'il faut baisser la tête, courir en zig-zag, siffler en haut de la colline avec Joe Dassin en attendant des jours meilleurs ou abandonner tout espoir d'en sortir vivants. Sauve qui peut, les canes et les desmans devants.

Vidangeons le trop-plein accumulé ces dernières semaines afin d'y voir plus clair et de repartir sur de bonnes bases. Nommons la vilénie environnementale pour mieux l'exorciser. C'est un mauvais moment à passer. Attention aux odeurs...

**Dealer en chef** : qui vient d'être recruté comme Conseiller agriculture par le Premier Ministre Sébastien Lecornu qui fut, faut-il le rappeler, Secrétaire d'Etat à la Transition Ecologique et Solidaire ? Philippe Helleisen, ancien cadre de la FNSEA, directeur de l'association spécialisée des producteurs de blé (AGPB). Accessoirement sa sœur dirige actuellement l'interprofession laitière (Cniel).

**Gonflée toi-même** : en juillet dernier, la Sinistre de l'Agriculture s'était déclarée pleinement disponible pour un débat à l'Assemblée Nationale comme demandé par les citoyens qui ont signé la pétition <https://lcp.fr/actualites/petition-contre-la-loi-duplomb-le-gouvernement-reagit-en-ordre-disperse-390271> Quand le débat a enfin lieu, le 11 février, cette même Annie Genevard déclare que le nombre de signataires a été artificiellement gonflé par les robots <https://www.facebook.com/LCP/videos/il-y-a-des-algorithmes-qui-font-monter-les-textes-sur-les-r%C3%A9seaux-sociaux-la-mini/1656800311976382/>

**Nul n'est censé connaître la loi s'il n'a pas fait exprès** : le 5 février dernier, la société Énergie renouvelable du Languedoc et son PDG avaient écopé de 240 000 euros d'amende pour avoir, en avril 2025, haché menu un Aigle royal dans un parc éolien initialement contesté. Ils viennent d'être relaxés, première conséquence directe de la loi dite « Duplomb » qui prévoit désormais d'exonérer les destructeurs d'espèces protégées s'ils ne l'ont pas fait exprès !

**La première lame tire le poil, la deuxième...** : on croyait avoir touché le fond avec la loi du 11 août 2025 visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur, dite « loi Duplomb » du nom du sénateur LR de Haute-Loire, ancien Président de la FDSEA 43, agriculteur lui-même et proche de Laurent Wauquiez. Facilitation de la création de méga-élevages <https://reporterre.net/Loi-Duplomb-deux-decrets-facilitent-l-installation-des-fermes-usines> retour de l'acétamipride (retoqué par le Conseil Constitutionnel mais qui revient à nouveau devant l'Assemblée), mise à mal des marges de manœuvres de l'ANSES et de l'OFB, facilitation de la création des méga-bassines à des fins d'irrigation... <https://basta.media/Ces-mesures-loi-Duplomb-passees-inaperçues-qui-avancent-en-coulisses> Le gouvernement lui-même s'est fendu d'un tableau récapitulatif pour bien montrer toutes les régressions environnementales et facilitations obtenues <tableau-loi-agricoles-fev2026-masa-fsZN.pdf>

Mais non le pire est toujours devant : un projet de loi d'urgence agricole doit être examiné en conseil des ministres courant mars, avant d'être débattu au Sénat, en première lecture en juin. La FNSEA qui dicte ses ordres au gouvernement exige une session extraordinaire du Parlement au mois de juillet pour faire passer le texte. <https://www.alternatives-economiques.fr/harold-levrel/loi-durgence-agricole-la-strategie-du-pompier-pyromane/00117646> Accaparement de l'eau, levée de contraintes environnementales, facilitation pour détruire les loups... <https://www.maire-info.com/le-premier-ministre-annonce-une-loi-durgence-agricole-article2-30368> Le gouvernement assure que le retour de l'acétamipride ne fera pas partie de la nouvelle loi (mais peut-on le croire ?) [https://www.franceinfo.fr/environnement/transition-ecologique-de-l-agriculture/pesticides/la-reintroduction-de-l-acetamipride-ne-figurera-pas-dans-le-projet-de-loi-durgence-agricole-assure-le-gouvernement\\_7819490.html](https://www.franceinfo.fr/environnement/transition-ecologique-de-l-agriculture/pesticides/la-reintroduction-de-l-acetamipride-ne-figurera-pas-dans-le-projet-de-loi-durgence-agricole-assure-le-gouvernement_7819490.html)

**La guerre de l'eau a commencé** : la FNSEA, qui réclame plus de pouvoir encore dans les Comités de Bassin et jusqu'à la présidence des Agences de l'eau (!) a obtenu un moratoire <Durant le moratoire, les assemblées locales de l'eau privées de vote, mais pas de réunion, tient à préciser le gouvernement | Contexte>

**Comme si ça ne suffisait pas** : le 18 février les sénateurs ont voté à la majorité (repoussant les amendements du PS et des écologistes) pour soustraire les élevages industriels de la législation sur les installations classées (ICPE). L'idée est, sous prétexte de créer une « police spéciale », de baisser les sanctions, de limiter la parole des riverains... Le rapporteur est un dénommé Laurent Duplomb. Le projet de loi n'est pas encore inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale.

**Un gouvernement qui « prend l'eau » sous la pression de la FNSEA** : toujours dans la même logique le Premier Ministre se targue d'avoir « débloqué » 13 projets de stockage d'eau à des fins agricoles <https://www.info.gouv.fr/upload/media/mixed/0001/16/b637e17a27435a523626e4ff3fad2875e96a4b87.pdf> Artificialisation des sols, retenues d'eau.... Ce n'est pas comme si notre pays traversait l'une des plus grandes crises de crues jamais observées !

**Toujours plus fort** : Bruno Retailleau président des Républicains en visite au salon de l'agriculture le 24 février a déclaré vouloir supprimer l'OFB : « On veut qu'il y ait une administration qui soit au service de l'agriculture et qui ne se comporte pas comme une ennemie de l'agriculture ». Il préconise de revenir à la situation antérieure en recréant l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

**Vos gueules les mouettes (de la LPO) :** pour tout comprendre sur la multiplication des entraves à l'expression des associations c'est ici [Neutraliser le monde associatif - Enquête sur une injonction à la dépolitisation - Observatoire Libertés Associatives](#)

**Sursis pour les ZFE :** le projet de loi de « simplification » n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour du Sénat. Semble-t-il retardé après les municipales par le gouvernement qui n'accepte pas la fin des zones à faibles émissions (ZFE) votée en Commission Mixte paritaire le 18 février. C'est que, contrairement au raboutage du Zéro Artificialisation Net (ZAN) également inscrit dans le texte, la fin des ZFE risque de coûter 3 milliards d'€ à la France. Sans compter l'argument électoral pour le RN et LR à la veille des municipales [PJL simplification : l'adoption du texte à nouveau en suspens, deux ans et demi après son dépôt | Contexte](#)

**Haro sur les loups :** le gouvernement prépare un texte pour faciliter encore, si c'est possible, le tir des loups. La grande nouveauté ? C'est que ce sera possible même si l'éleveur n'a pris aucune précaution pour protéger son troupeau. L'un des plus fervents promoteurs de cette mesure, aux côtés de la ministre de l'Agriculture, est le dénommé Mathieu Lefevre, soi-disant ministre délégué chargé de la transition écologique [https://www.liberation.fr/environnement/animaux/protege-ou-non-leleveur-aura-le-droit-a-un-tir-de-defense-contre-les-loups-le-gouvernement-va-assouplir-les-regles-dabattage-20260216\\_HXSP3Z4G3FFFHNURASHY4NBNDY/](https://www.liberation.fr/environnement/animaux/protege-ou-non-leleveur-aura-le-droit-a-un-tir-de-defense-contre-les-loups-le-gouvernement-va-assouplir-les-regles-dabattage-20260216_HXSP3Z4G3FFFHNURASHY4NBNDY/)

Les ministres n'ont pas tardé à signer l'arrêté [Arrêté du 23 février 2026 définissant le statut de protection du loup \(Canis lupus\) et fixant les conditions et limites de sa destruction - Légifrance](#)

21% de la population lupine peut être tuée chaque année, et si ce plafond est atteint le préfet coordinateur peut accorder une rallonge de 2% [Arrêté du 23 février 2026 modifiant l'arrêté du 23 octobre 2020 fixant le nombre maximum de spécimens de loups \(Canis lupus\) dont la destruction pourra être autorisée chaque année - Légifrance](#)

Les conclusions de la dernière consultation publique sur le sujet qui a recueilli 73% d'avis défavorables et 24% font part d'avis favorables valent leur pesant de plombs de chasse [Projet d'arrêté définissant le statut de protection du loup \(Canis lupus\) et fixant les conditions et limites de sa destruction | Consultations publiques :](#)

*« En conclusion, l'analyse des contributions fait apparaître une opposition majoritaire au projet d'arrêté. Les avis défavorables expriment une forte attente en faveur :*

- *D'une gestion fondée sur la science ;*
- *D'une politique de cohabitation entre activités humaines et grands prédateurs ;*
- *Du maintien, voire du renforcement, du statut de protection du loup. Les contributions favorables mettent principalement en avant la protection des activités d'élevage et une approche pragmatique de la gestion du risque.*

*Dans l'ensemble, la consultation révèle une défiance marquée à l'égard d'une approche centrée sur la destruction et un attachement fort à la préservation du loup en tant qu'élément clé du patrimoine naturel et de la biodiversité ». Et donc l'arrêté a été signé en l'état...*

**Donnez-leur des jeux et des religions :** toute la Gaule et ses activités sont couvertes par les mêmes lois qui régissent le vivre ensemble et apportent cette assurance d'équité. Toute la Gaule et ses activités ? Non il existe des dérogations grâce à des lois « d'exception » qui permettent de s'affranchir des obligations de bonne gouvernance et de prise en compte de l'environnement (artificialisation, affichage publicitaire, urbanisme, consultation du public...). Après les lois pour reconstruire Notre

Dame, puis organiser les JO de Paris, voici maintenant celle des futurs JO d'hiver de 2030 qui permet d'ores et déjà des « adaptations temporaires » pour ne pas retarder l'organisation des Jeux <https://www.publicsenat.fr/actualites/politique/jo-2030-la-loi-olympique-definitivement-adoptee-par-le-parlement>

**Les forestiers ne sont pas en reste** : le Centre National de la Propriété Forestière (CNFPT) de Bourgogne-Franche-Comté vient d'écrire à tous les propriétaires forestiers privés pour les inviter à demander plus de bracelets (Un bracelet = un cervidé à abattre) afin de garantir le sacro-saint « équilibre sylvo-cynégétique ».

**Sus à la sauvagine** : La société SOJAM explique sur ses emballages afin de vendre des effaroucheurs que les chauves-souris filent des maladies graves (avec une photo de roussettes), tout comme les lérots et loirs (c'est vrai que nous sommes nombreux à grignoter leurs crottes à l'apéritif...), que les hérons pillent nos rivières et étangs, que les oiseaux y compris le merle « pillent » ou « dévastent » les vergers, qu'ils peuvent être « bruyants » voire « agressifs », que le renard est le premier vecteur de la rage etc. Comme nous lui faisons remarquer qu'il faudrait rectifier ces informations frauduleuses et que nous pourrions l'aider elle nous envoie... ses avocats !

**Le Taravo est un fleuve Corse** de 65 kilomètres de longueur, avec un bassin versant de 482 kilomètres carrés. L'association Chant des Rivières <https://lechantdesrivieres.org/> nous explique que « *c'est un fleuve joyau, un emblème de ce qu'a pu être au fil de notre longue civilisation une relation homme-milieu ayant réussi à préserver le caractère sauvage, la naturalité du fleuve* ». Alors c'est quoi la mauvaise nouvelle direz-vous ? Juste trois projets de centrales hydroélectriques qui viennent de faire l'objet d'une enquête publique et qui menacent notamment une belle population de la Truite fario endémique de Corse (*Salmo trutta macrostigma*), l'Euprocte (*Euproctus Montanus*), inscrit sur la liste rouge des espèces menacées d'extinction de l'UICN, la Salamandre de Corse (*Salamandra corsica*), le Discoglosse de Corse (*Discoglossus ssp*)... <https://www.ulevante.fr/enquete-publique-troisieme-partie-le-cumul-des-3-projets-de-microcentrales-sur-le-fleuve-u-taravu-portera-atteinte-a-la-faune-aquatique/>

« **EDF Power Solutions** » ça ne s'invente pas, projette d'installer un parc éolien dans les Monts d'Ardèche sur la commune de Laveyrune. Bien que l'utilité des pétitions reste à démontrer, ce n'est pas si souvent que des Sœurs, ici celles de l'abbaye de Notre Dame des Neiges s'expriment publiquement contre un projet destructeur des paysages <https://www.ledauphine.com/videos/projet-eolien-pres-de-notre-dame-des-neiges-les-soeurs-inquietes-pour-les-paysages-du-plateau-ardechois-xzpr8k3>

La pétition c'est ici : [Pétition : Honte à EDF : Dites NON à 6 éoliennes en Ardèche, à Laveyrune](#)

**Et pour finir du goudron...** : pour attirer les sangliers c'est ici [Aménagement du territoire : clôture, goudrons, piquets, sel gemme - Chasse et Territoire de l'Est](#)

... **et des plumes** : n'oubliez pas, ami lecteurs, de commander votre gibier à plume si vous voulez pouvoir les tirer dans six mois à l'ouverture... [https://www.chasseurs-est.com/sites/default/files/images/bon\\_de\\_commande\\_ctde\\_2026.pdf](https://www.chasseurs-est.com/sites/default/files/images/bon_de_commande_ctde_2026.pdf)

**Espèces susceptibles de causer des déséquilibres biologiques** : à l'occasion de la consultation publique sur le projet de décret y inscrivant le Silure glane, ce poisson originaire d'Europe de l'Est et d'Asie centrale [Projet de décret inscrivant le silure sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques | Consultations publiques](#), l'Echo des Terriers découvre qu'il existe, aux côtés de la liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (y compris les espèces exotiques à

problème), des espèces susceptibles de causer des déséquilibres biologiques [Article L432-10 - Code de l'environnement - Légifrance](#) !

A l'issue de cet inventaire non exhaustif des initiatives contre Nature, l'Echo des Terriers a quelques idées sur une liste de ministres, députés, sénateurs et autres aménageurs susceptibles de causer des « déséquilibres biologiques ».

On se prend à rêver à une vague verte aux prochaines élections municipales, du genre de celle qui avait convaincu jusqu'à Nicolas Sarkozy d'agir dans ce domaine. Vous êtes candidats ? Testez-vous ici : [FUTUROMÈTRE | Le Ministère des Imaginaires](#) Un peu d'intelligence ça ne peut pas faire de mal après un tel panorama.

Naturellement vôtre

Meles meles

<https://www.youtube.com/channel/UCNjHISraXGd-yt0RWZdWUFA>

***Avertissement** : l'Echo des Terriers est une tribune hebdomadaire privée, adressée à une liste de destinataires fermée. Elle fait le pari de l'intelligence de ses lecteurs. Les humeurs n'engagent que leurs auteurs, blaireaux, renards, fouines et autres « malfaisants » qui assument leur mauvaise foi et subjectivité. A une époque de régressions environnementales jamais vues dans l'histoire de la protection de la nature, l'Echo des Terriers n'a d'autre prétention que de s'amuser tout en dénonçant les destructeurs et tartuffes de l'écologie.*

*Pour recevoir l'Echo des Terriers, il suffit de le demander. Pour ne plus le recevoir, il suffit de le demander.*

*Vous voulez la partager à des amis, ou mieux à des ennemis de la nature ? Qui vous en empêche ?*

*Les remarques en retour des lecteurs ne font pas forcément l'objet de réponse, mais elles sont susceptibles d'être prises en compte et intégrées dans la version PDF finale.*

*Cette tribune sans prétention s'arrêtera un jour comme elle a commencé. Sans avoir à s'en expliquer.*